

Comment renforcer l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité pour tous dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ? Résultats de la Fabrique Prospective

Alimentation et Agriculture

Mots clés

développement durable ville

Si l'alimentation ne figure pas en tant que telle comme un champ de compétence des collectivités et de leurs groupements, nombre de politiques publiques sont concernées : agriculture, restauration collective, action sociale, etc. Plus spécifiquement, depuis la loi d'avenir pour l'agriculture de 2014, les collectivités et leurs groupements peuvent se doter d'un projet alimentaire territorial afin de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.

Dès 2010, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale et l'université Paris VI observaient une prévalence de l'insécurité alimentaire nettement plus élevée dans les quartiers classés en zone urbaine sensible¹ (14,4 %) que dans les autres (5,3 %)². Cette insécurité alimentaire est alors définie comme la situation où la possibilité de s'approvisionner en nourriture suffisante et adéquate d'un point de vue nutritionnel et de façon socialement acceptable, est limitée ou incertaine +. Dix ans plus tard, cette problématique est remise en lumière lors de la pandémie de la Covid-19. En effet, malgré les élans de solidarité et d'entraide constatés, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), la crise sanitaire a accentué la précarité alimentaire. Ainsi, 10 % des bénéficiaires de l'aide alimentaire déclaraient fin 2021 y recourir suite à la crise sanitaire et ce chiffre s'élevait à 20 % pour les recourants étudiants. L'accessibilité à une alimentation durable et de qualité est donc un enjeu particulièrement prégnant pour les QPV.

Afin de répondre à cet enjeu, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a lancé en juin 2021 la Fabrique Prospective « Comment renforcer l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité pour tous dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ? » en partenariat avec France urbaine (FU), Intercommunalités de France, l'Agence nationale de la rénovation urbaine (Anru), Terres en villes, le Mouvement des régions de quartiers, la Direction générale des Outre-Mer (DGOM), la Direction générale de la Cohésion sociale (DGCS) du ministère des Solidarités et de la Santé (MSS) et l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). Pendant un an, cette Fabrique Prospective, cofinancée par la DGOM, a accompagné les élus et les acteurs locaux d'Aix Marseille Provence Métropole (Bouches-du-Rhône), du Grand Angoulême (Charente), de Plaine-Commune (Seine-Saint-Denis) et de Saint-Joseph (La Réunion) dans la co-construction d'un programme d'actions sur mesure (cf. partie 2). Leurs travaux ont fait émerger les enjeux à prendre en compte par les élus souhaitant favoriser l'accessibilité alimentaire dans les QPV (cf. partie 1). Enfin, le dialogue entre les élus engagés dans la Fabrique Prospective et les représentants de FU, Intercommunalités de France, l'Anru, Terres en villes, le Mouvement des régions de quartiers, la DGOM, la DGCS, et l'Inrae dans le cadre des séminaires intersites de la Fabrique Prospective ont mis en lumière six pistes d'actions d'envergure nationale (cf. partie 3).

Mise à jour de cette page :
10/06/2024

Ressources pour
comprendre et
transmettre

Format :

Étude (rapport / thèse
...)

Année :

2023

Auteur :

Agence Nationale de
la Cohésion des
Territoires

Editeur :

Agence nationale de
la cohésion des
territoires

Consulter l'étude

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2023-05/Compre...>